

SECTION 1 : INFORMATION SUR LA PERSONNE EXPOSÉE

Région de SP : _____	Numéro du rapport : _____
Date de réception : _____	Reçu par : _____
Nom de la personne exposée : _____	
Numéro d'assurance-maladie : _____	Date de la visite : _____
Adresse : _____	Ville : _____
Province : _____	Code postal : _____
Téléphone : _____	Autre numéro de téléphone : _____

SECTION 2 : ÉVALUATION DU RISQUE POUR LA SP

Obtenir un résumé de l'incident et des renseignements sur l'exposition humaine et sur la menace pour l'évaluation du risque.

Type d'exposition : morsure égratignure autre (expliquez) : _____

Emplacement de la blessure : _____

Animal en cause : chien chat furet chauve-souris inconnu autre : _____

Décrivez les circonstances de l'incident :

Prochaines étapes :

PPE entamée et immunisation recommandée, date : _____

PPE reportée dans l'attente des résultats de l'enquête, date : _____

Localisation de l'animal

Communiquer avec l'organisation appropriée pour le retrait de l'animal.

Contact avec Télé-Soins au 811 pour localiser un raton laveur, une mouffette, un renard ou un coyote accessible, date : _____

Contact avec un agent de contrôle des animaux de la faune nuisibles privé pour localiser une autre espèce d'animal de la faune accessible, date : _____

Contact avec l'organisation appropriée pour un chien ou chat errant en liberté, date : _____

Contact avec la GRC pour un danger immédiat posé par un animal, date : _____

Résultats :

Animal repéré et soumis à un test de dépistage de la rage, date : _____

Animal repéré et soumis à une période d'observation de dix jours, date : _____

Animal non repéré au plus tard dix jours après la morsure, date : _____

Une réévaluation du risque par un MHR est-elle requise? Non Oui, date : _____

Remarques : _____

Évaluation par un vétérinaire

Contact avec le MAAP pour planifier une évaluation de l'animal par un vétérinaire (animal avec maladie clinique ou changements à la santé ou au comportement signalés), date : _____

Résultats :

Animal soumis à un test de la rage, date :

Animal placé en période d'observation de dix jours, date : _____

Une réévaluation du risque par un MHR est-elle requise? Non Oui, date : _____

Remarques : _____

Test de dépistage de la rage

Communiquer avec le MAAP pour prévoir un test de dépistage de la rage sur un animal.

Fournir le nom de la personne exposée, le nom du propriétaire de l'animal, son adresse, ses coordonnées et les coordonnées de la personne-ressource de SP régionale, ainsi que la date : _____

Animal soumis à un test de la rage, date de l'obtention des résultats : _____

Résultats :

Méthode d'immunofluorescence positive, date : _____

Méthode d'immunofluorescence négative, date : _____

Une réévaluation du risque par un MHR est-elle requise? Non Oui, date : _____

Remarques : _____

Période d'observation de dix jours

Date de la morsure (exposition) : _____ Date dix jours après la morsure (exposition) : _____

Nom du propriétaire de l'animal : _____

Adresse (où l'animal se trouve) : _____

Téléphone : _____ Autre numéro de téléphone : _____

Enquête sur une morsure dirigée, date : _____

Organisation : _____ Dirigée à (nom) : _____

Identification de l'animal (espèce, race, âge, couleur et marques) : _____

L'animal peut être placé en période d'observation pendant dix jours

Oui Non, se reporter à la rubrique *Localisation de l'animal*, date : _____

Le propriétaire de l'animal signale un changement récent à la santé ou au comportement habituels de l'animal :

Non Oui, se reporter à la rubrique *Évaluation par un vétérinaire*, date : _____

Le propriétaire de l'animal est en mesure de respecter la période d'observation de dix jours (l'animal est isolé des autres animaux et des humains, à l'intérieur ou dans un endroit clôturé) :

Oui Non, diffuser un *Avis de SP sur la période d'observation*, date : _____

L'animal peut sortir à l'extérieur ou entrer en contact avec la faune (surtout les mouffettes, les rats laveurs ou les chauves-souris) :

Non Oui

L'animal est actuellement vacciné :

Non Oui

Période d'observation de dix jours

Morsure non provoquée ou provoquée. Une morsure provoquée a lieu quand la personne a surpris, indisposé ou menacé l'animal, ou qu'elle a empiété sur son territoire. Au nombre des exemples de provocation figurent tenter d'acculer ou de piéger un animal, enlever de la nourriture ou un jouet à un animal, frapper un animal, entrer dans le territoire de l'animal, s'approcher d'une mère ayant une portée, surprendre ou réveiller des animaux qui dorment, caresser un animal inconnu, manipuler un animal blessé ou tenter de séparer deux animaux qui se disputent.

Morsure non provoquée :

Non Oui

Morsure provoquée :

Non Oui

Période d'observation de dix jours sans visite

Information sur la rage fournie, exigences entourant le confinement et exigences de notification de la SP expliquées, date : _____

Période d'observation de dix jours avec visite

Information sur la rage fournie, exigences entourant le confinement et exigences de notification de la SP expliquées, date : _____

Première visite, date : _____

Dernière visite, date : _____

Résultats :

L'animal est en santé à la fin de la période d'observation, date : _____

L'animal n'a pas été repéré à la fin de la période d'observation, date : _____

Animal dirigé vers une évaluation par un vétérinaire, date : _____

Animal soumis à un test de la rage, date : _____

Autre, date : _____

Une réévaluation du risque par un MHR est-elle requise? Non

Oui, date : _____

Remarques :

SECTION 3 : RÉÉVALUATION PAR UN MÉDECIN-HYGIÉNISTE RÉGIONAL (MHR)

MHR : _____ Date : _____

PPE indiquée (début ou poursuite de la série)

PPE non indiquée (non entamée ou arrêt de la série)

Remarques :

SECTION 4 : RAPPORT CLOS

Personne(s) exposée(s) et gardien avisés, date : _____

Autre, personne(s) et date : _____

Remarques :

Date de clôture du rapport : _____

Clos par : _____